

ABONNEMENT.

SEMMESTRIEL: 30 fr.
ANNUEL: 60 fr.
En s'abonnant: A SAUMUR.
A PARIS.
Chez DONGREL et DULLIER,
Place de la Bourse, 33.
EWIG, r. d'Amboise-Richel., 9.
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annuaire, la ligne...
Remises...
RESERVES SONT FAITES
On s'abonne:
A PARIS.
Chez M. SAUVAGE,
Place de la Bourse, 33.

Le abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Octobre 1881

La Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie, sous la signature L. Lereboullet, a publié un long article qui témoignait de l'incurie de l'intendance, de l'abominable inertie des services administratifs et de la déplorable situation de tous nos malheureux soldats en Tunisie, malades, dépourvus de soins et de médicaments.

M. le docteur Baudouin a bien voulu répondre à M. Lereboullet, et celui-ci reprend la question dans un second article.

M. Lereboullet discute entre autres, un document publié par le Journal officiel du 6 octobre:

« Ce document avait toutes les apparences de l'exactitude, et cependant à peine avions-nous eu le temps d'y jeter un coup d'œil, que nous faisons des réserves. L'absence des dates précises nous semblait de nature à lui donner bien peu d'autorité, et, d'autre part, il nous paraissait étrange que le ministère ait pensé devoir publier les chiffres de morbidité et de mortalité correspondant à la première quinzaine de septembre, alors qu'il eût été si aisé de donner les chiffres correspondant au mois de juillet ou d'août.

Le lendemain même, un examen rapide des chiffres fournis par le ministre de la guerre nous en démontrait l'inexactitude, et les lettres que nous recevions de nos correspondants ou les renseignements qui nous étaient fournis directement nous prouvaient que, sous prétexte de rassurer les familles des soldats envoyés en Tunisie et de permettre à tous « d'apprécier la situation en pleine connaissance de cause », on avait publié une statistique erronée.

« Le ministre de la guerre, disait le Journal officiel, a fait établir par le « conseil de santé », pour la première quinzaine de septembre, « dont les situations lui sont parvenues », l'état sanitaire comparatif des

troupes de l'intérieur, de la Tunisie et de l'Algérie. »

A cette affirmation, voici la réponse:

« 1° Le conseil de santé des armées n'a pas été consulté par le ministre; il n'a établi aucun état statistique; il n'a reçu aucun document concernant l'état sanitaire des troupes de Tunisie et d'Algérie. Le président du conseil de santé, M. l'inspecteur Legouest, a protesté officiellement après avoir lu l'article inséré au Journal officiel.

« 2° Les comptes rendus de la statistique médicale ne parvenant pas au ministre « avant le 10 du mois qui suit celui auquel ils sont afférents pour les corps d'armée de France et avant le 25 pour les divisions de l'Algérie (Journal militaire officiel, 13 novembre 1874, p. 525, et 17 novembre 1878, p. 385), il est impossible que les chiffres publiés au Journal officiel soient considérés comme exacts.

« Mais, pour pouvoir affirmer que le ministère n'avait pu obtenir des états statistiques supplémentaires, réclamés d'urgence et lui permettant ainsi d'établir approximativement l'état sanitaire de l'armée, soit en France, soit en Algérie, nous avons dû nous adresser à divers médecins, chefs de service, tant dans les hôpitaux que dans les corps de troupes. Toutes les réponses que nous en avons reçues, soit par lettres, soit par télégrammes, ont été négatives.

« Je n'ai reçu », nous écrit à la date du 12 octobre un des médecins les plus honorables de l'armée, « aucun ordre m'enjoignant de faire parvenir plus tôt qu'à l'ordinaire la statistique médicale de mon régiment pour le mois de septembre. Craignant par impossible d'avoir été oublié dans un ordre général, je suis allé trouver M..., qui, plus ancien que moi, se trouve chargé de centraliser la statistique du n° du corps d'armée.

« Loin d'avoir devancé l'époque habituelle de son envoi mensuel, il m'a montré sur sa table les états de septembre, dont il n'a pu faire le relevé complet parce que deux des régiments de la région, mis

en retard par les grandes manœuvres, ne lui ont pas encore adressé leur dernier bulletin. »

« Nous ne relèverons pas non plus tous les aveux que contient implicitement l'article qui résume les mesures que l'on affirme avoir été prises pour mettre à la disposition du service de santé les ressources qu'il a dû réclamer. Pourquoi citer des demandes comme celles-ci: « Mettre le nombre des médecins en rapport avec le service probable de chaque place. — Charger de la gestion des établissements des officiers ou adjudants d'administration expérimentés. — Envoyer un renfort d'infirmiers ordinaires et d'infirmiers de visite, etc., etc.

« N'est-ce point déclarer que la répartition des médecins était mauvaise; que les adjudants d'administration ne connaissaient pas leur service, que les infirmiers faisaient défaut? — Plus loin, le même document demande que l'on « augmente le matériel des ambulances actives n° 3 d'un stock de draps et de chemises ». Il n'y en avait donc pas? On dit de plus: « Le traitement des malades et surtout des typhoïdiques doit se faire sur place sans évacuation, autant que possible. » Si cette demande a été adressée au ministère, c'est que l'on procédait autrement. Dès lors, pourquoi répondre: « Le principe a toujours été admis et les dispositions prises en conséquence? » Répétons, d'ailleurs, que l'on ne dit point à quelle date ont été faites toutes ces demandes, par qui elles ont été adressées au ministre, à quelle date on y a répondu. Débutant par des chiffres inexacts, le document officiel qui prétendait rassurer l'opinion publique se termine par des allégations vagues et non concluantes. N'insistons pas.

« L'administration de la guerre, par cette publication si étrange à tous égards, a assumé la plus grave des responsabilités. En interdisant, dès le début de la campagne, aux médecins de l'armée de correspondre directement avec le Conseil de santé, elle les a presque obligés à ne point signaler

tous les faits médicaux qui auraient pu faire prévoir et par conséquent prévenir l'extension d'une épidémie redoutable.

« En confiant la direction du corps de santé à de jeunes adjoints à l'intendance, peu au courant des besoins d'un service qui exige un ensemble de connaissances techniques difficiles à acquérir, elle n'a pu empêcher de se produire les tristes faits que nous avons dû signaler.

« Chacun se rappelle les résistances opiniâtres opposées par M. le général Farre à tous ceux qui se sont efforcés de faire voter la loi sur l'administration de l'armée.

« Repoussant l'autonomie du corps de santé, retardant par toutes sortes de réticences et de faux-foyaux le vote d'une loi dont la nécessité urgente s'imposait à tous les esprits, M. le général Farre a laissé persister, au début d'une expédition difficile à conduire, un état de choses que l'expérience de nos guerres antérieures avait condamnées.

« Il a pensé que le dévouement, l'intelligence et le zèle incontestés des fonctionnaires de l'intendance suppléeraient à leur complète ignorance des questions médicales les plus sérieuses.

« Il ne s'est pas préoccupé de savoir quelles seraient les maladies qui, aux mois de juin et juillet, pourraient frapper en Algérie des troupes composées de jeunes soldats, non acclimatés, non habitués à la guerre d'Afrique et surtout prédisposés à la fièvre typhoïde. Il les a pris partout, au nord et à l'est de la France, voire même dans les garnisons où sévissait déjà la fièvre typhoïde.

« En recevant, s'il les a reçus, les rapports médicaux, il n'a point songé qu'il fallait prescrire immédiatement la désinfection des casernements et des campements où avaient déjà séjourné des typhoïdiques et n'y plus laisser parvenir de troupes.

« Ce qui est plus grave encore, le commandement et l'administration n'ont pas su utiliser, pour établir des hôpitaux temporaires bien aménagés, les ressources mises

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA NUIT DANS LA GRANGE

Cœurs qui vous êtes unis, veillez! Si jamais vous venait la tentation de rompre et de vous séparer, prenez garde... Ce n'est point en vain que l'un s'est fait le compagnon de l'autre... L'un part-il? c'est un grand mal, et souvent il faut passer par des phases terribles pour se rejoindre.

Le ressentiment

Pour un soir du milieu de novembre, le temps n'est pas trop froid. La bise venue des montagnes neigeuses qui entourent la petite ville s'est un peu émoussée, et les rares becs de gaz qui font d'estimables efforts pour dissiper l'obscurité des rues lancent leurs modestes aigrettes avec assez peu d'agitation.

Les magasins ne sont pas brillants, et, s'il y a quelques ornements dans le pavé, le passant a bien des chances d'y mettre le pied. Des branches de laurier en guise de bouchons, et de vieilles enseignes en fer et même en fer blanc se balancent au-dessus des portes. Sauf les cafés, où l'on voit entrer quelques clients, les maisons sont ou fermées ou bien tranquilles, et l'on compterait les passants déjà rares à cette heure.

Un de ces derniers, jeune paysan, va d'une allure particulière. Assez bien pris dans sa taille, au-dessus de la moyenne, il est plutôt enveloppé que vêtu d'un pantalon et d'une veste de toile grossière, mais solide. Un large feutre étend horizontalement ses ailes sur sa tête, et ses pieds ont négligé les sabots d'ordinaire pour les forts souliers de voyage.

Tantôt il marche avec une certaine précipitation, tantôt il semble hésiter et s'arrêter. Il cherche des yeux l'endroit où il pourra bien entrer, et finit par ouvrir la porte du café où il remarque le moins grand nombre de consommateurs.

Qui dit « café », ici, dit cabaret, et parfois cabaret assez peu confortable. A côté du boire, on y donne... non, on y fournit le manger « sur le pouce. » Des tables de sapin ou de noyer qui ont pu être propres, des chaises qui appellent par tous leurs trous le rempailleur, un petit poêle de fonte perdu au milieu de la pièce, des murs ou blancs ou sur lesquels on découvre des restes de vulgaire tenture: voilà, avec quelques ustensiles de cuisine et autres, le mobilier de l'établissement. Le luxe ne ruinerait pas les habitants de cette pittoresque mais rustique localité.

Notre gars, descendu de sa montagne, s'assied à la première table venue et demande une bouteille. Comme la salle n'a pas d'éclairage général, on apporte à chaque client un éclairage particulier, com-

posé d'une bougie plantée dans un vieux chandelier de cuivre. Le montagnard prend la bouteille et le verre qu'une femme pose devant lui; quant au luminaire:

— Merci, dit-il; je n'ai pas besoin d'y voir si clair.

Et, se penchant sur le lumignon, il souffle et l'éteint.

— Ça vous fera une économie, ajoute-t-il.

Cela fut dit d'un ton très-naturel, et cette précaution concordant sans doute avec les tendances de la maison, l'économie offerte fut sur le champ acceptée. La brave femme, toute contenue, remporte sa bougie.

Le nouveau consommateur se verse un premier verre, qu'il vida d'un trait. Cela n'a rien d'extraordinaire chez n'importe quel buveur... Ce n'est pas pour la regarder que l'on demande « une bouteille ». Mais ce qui surprendra davantage, c'est que, aussitôt ce premier verre absorbé, le buveur s'en verse un second. Cela est plus caractéristique; c'est à la façon des gens qui ont quelque chose à oublier ou qui veulent remonter leur courage.

Lequel de ces cas était celui du jeune montagnard?

Après son second verre, il appuie ses deux coudes sur la table et son menton dans ses deux mains. Il a l'air songeur, remue les lèvres comme quelqu'un qui se parle, et laisse même entendre

certains sons assez mal articulés. Des silences succèdent à ces murmures, puis des mots surgissent de nouveau; il est difficile de s'en rendre compte. Cependant, avec un peu d'attention, et si on les traduit du patois, l'on pourrait distinguer les suivants:

— Claire... huit jours... renvoyé...

Ce dernier mot revient plus fréquemment encore que les autres. Il renferme certainement une idée qui obsède le buveur.

Tout à coup, celui-ci se verse un troisième verre... Il espère donc trouver là une sorte de résolution?

Quoi qu'il en soit, il le vide. Cette troisième libation est d'une certaine efficacité; elle semble délier un peu la langue du jeune homme.

— C'est égal, reprend-il, je lui en veux, à cette Claire! Elle n'avait point de raison pour me renvoyer, et elle m'a renvoyé! Je vous demande si elle ne pouvait pas me préparer un lit dans son anberge!... Il n'y avait pas tant de peine pour elle, et je veux bien un autre coucheur... Mais elle me le paiera!

Pendant qu'il rumine cette dernière phrase en la retournant dans son cerveau et lui donnant mille formes, il se met à bourrer sa pipe. En ce pays, presque tous les hommes fument, et fument davantage lorsqu'ils ont une préoccupation quelconque.

à leur disposition par le ministre de la guerre.

» L. LERBOULET. »

Samedi matin, au conseil des ministres, M. Constans a annoncé que M. Albert Grévy lui avait remis sa démission de gouverneur général civil de l'Algérie.

Cette démission paraîtra isolément à l'Officiel cette semaine, si le cabinet ne se retire pas.

On annonce aussi que le général Chanzy serait nommé gouverneur général civil de l'Algérie.

M. Allain-Targé a eu avant-hier une entrevue très-prolongée avec M. Gambetta, au Palais-Bourbon. Un familier de l'endroit, en voyant sortir M. Allain-Targé du cabinet du Maître, le désigna comme le futur ministre des finances du prochain ministère. On sait que M. Léon Say a déclaré lui-même qu'il ne ferait plus partie d'aucun cabinet, mais que, si on le consultait, il donnerait un conseil pour le choix particulier d'un ministre des finances. — Est-ce que le conseil aurait déjà été donné ?

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Plusieurs Arabes qui ont pris part à l'affaire de l'Oued-Zargua ont été arrêtés.

Le général Saussier est arrivé. Le matériel est arrivé à Sousses pour l'installation du railway volant entre Sousses et Kairouan.

Le Télégraphe reçoit de M. le député Le Faure les renseignements suivants :

« On dit que Hammamet vient d'être repris par les insurgés, et qu'il y a eu de nombreux égorgements. »

« On dit qu'Ali-Bey vient de livrer un glorieux combat sur la ligne du chemin de fer. »

« On dit que, sous les murs de Sousses, les Arabes sont venus nous attaquer, et se sont fait massacrer sans reculer d'un pas. »

« On dit que l'expédition sur Kairouan est abandonnée, au moins sous sa forme primitive. »

« On aurait su, en effet, d'une façon certaine, que la ville ne serait pas défendue et que toutes les forces ennemies remonteraient vers le nord, c'est-à-dire vers Tunis. »

D'après une dépêche adressée de Tunis au Temps, le gouvernement du Bey sera obligé de congédier les soldats ne pouvant plus les nourrir.

Les Zias ont envahi Kairouan et rançonné les habitants.

Les nouvelles de la colonne de Tebessa sont bonnes; elles pourra prochainement commencer son mouvement.

Nous allons fortifier les gares de la ligne ferrée, et nous laisserons dans chacune d'elles un détachement pour la défendre.

Jusqu'à plus amples renseignements, les désordres d'Hammamet me paraissent devoir se réduire à quelques coups de fusil tirés la nuit sur la ville, et à des vols dans les jardins.

Tlencen, 15 octobre, soir.

Sliman-ben-Kaddour, dont l'attitude, jusqu'ici équivoque, avait prêté à des interprétations diverses, paraît jeter le masque et prendre décidément parti contre nous. Il est à peu près certain que c'est lui qui a empêché les fractions dissidentes ayant demandé à faire leur soumission de rentrer sur notre territoire.

Etranger.

ANGLETERRE. — Le gouvernement anglais engage décidément la lutte avec l'Irlande.

Après M. Parnell, le chef de la Land-League, deux autres députés, MM. Arthur O'Connor et O'Kelly, ont été mis en état d'arrestation. Un mandat d'arrêt également signé contre le député de Wexford, M. Healy; mais celui-ci, prévenu à temps, a pu échapper aux mains de la police.

Enfin M. John Dillon, membre de la Chambre des Communes, a été aussi arrêté vers quatre heures et demie et incarcéré à la prison de Kilmainham.

Voilà donc cinq membres du Parlement privés de leur liberté, par mesure administrative, ou sous le coup de mandats d'amener.

Parmi les autres personnes jetées en prison, on signale M. O'Brien, rédacteur de l'United-Irishmen.

Si le gouvernement britannique s'imaginerait pacifier l'Irlande par ces moyens, il se trompe : il ne fera que soulever l'opinion et susciter l'insurrection.

— Il est bruit à Londres d'un attentat contre M. Herbert Gladstone à Dublin.

M. d'Harcourt, secrétaire à l'intérieur, a reçu des lettres menaçantes, à la suite de l'arrestation de M. Parnell.

Le vaisseau de guerre *Pénelope* a été envoyé immédiatement en Irlande.

Un ouragan violent a sévi à Londres et par toute l'Angleterre. Beaucoup de dégâts et d'accidents; plusieurs naufrages.

— M. Bright et M. Chamberlain désapprouvent tellement l'arrestation de M. Parnell qu'ils ont l'un et l'autre déclaré qu'ils se retireraient du gouvernement dès la rentrée des Chambres.

De grands égard sont témoignés par les autorités anglaises à M. Parnell dans sa prison.

On a déjà reçu des avis mystérieux annonçant que si M. Parnell n'est pas relâché, les féniens se serviraient de ce prétexte dont ils sont bien aises pour chercher à tuer le prince de Galles.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 octobre.

Les rentes et les valeurs sont très-fermes, les transactions sont très-importantes.

Le 3 0/0 s'avance à 84.85 et le 5 0/0 à 117.10.

L'Espagne Extérieure a une attitude satisfaisante à 267/8.

Les valeurs ont eu des fortunes diverses. Le Crédit Foncier a été bien tenu de 1,735 à 1,762.50.

La Foncière de France et d'Algérie a fait preuve d'une grande fermeté à 625.

L'obligation des Messageries Fluviales, tenue à 285 est revenue à 288.75.

Sur la Société Française Financière, on a traité de 992.50 à 995.

La Banque Nationale à 687.50; la Franco-Algérienne à 530; la Banque de Prêts à 630; le Crédit Général Français à 860, ont fait preuve d'une grande fermeté.

Les valeurs industrielles ont eu des transactions suivies.

La Malétra a coté 508.75. La Société Générale des Fournitures Militaires est à 560; cette valeur a droit à des cours plus élevés.

Constations les bonnes demandes d'obligations de l'Hypothèque Foncière, qui sont pour l'épargne un placement très solide.

Les actions d'Alais au Rhône sont très-demandées à 505 et les obligations au cours de 345.50.

Ben courant d'affaires sur la Société Générale de Laiterie de 665 à 670.

Le Nord reste à 2,245; Orléans, 1,345.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le gouvernement a décidé que les conseils municipaux nommeront, le 20 novembre, les délégués pour les élections sénatoriales qui sont fixées au 8 janvier prochain.

A propos du wagon-poste entièrement brûlé et de la destruction des correspondances qu'il renfermait, il y a quelques jours, sur la ligne de Paris à Bordeaux, un officier originaire de Strasbourg écrit de Poitiers au Progrès militaire :

« Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine appliquent un moyen très-simple d'assurer les communications entre les wagons et le chef de train ou le mécanicien en cas d'accident.

« Une corde, aboutissant au levier du frein à vapeur, court le long du train dans des anneaux au-dessus des wagons. Un avis, imprimé et affiché dans chaque compartiment, informe les voyageurs de ce moyen, aussi simple que pratique, de faire arrêter le train. La Compagnie d'Orléans, qui a la première pris l'initiative de l'amélioration de son matériel roulant, ferait bien d'adopter le système de communication en usage sur les chemins de fer d'Alsace-Lorraine. »

Nous lisons dans le Progrès militaire :

« L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de faire à la presse, au sujet de l'accident arrivé récemment à la gare de Guitres (ligne de Nantes à Coutras), une communication dont il importe de citer quelques lignes.

« Après une enquête minutieusement conduite, dans le but de rechercher les vraies causes de l'accident, les commissaires enquêteurs concluent en ces termes :

« ... On ne peut donc attribuer le déraillement qu'à un ralentissement trop brusque de la vitesse. »

mette qui brûle ?

Justin, de ce coup, va jusqu'au bout de sa pipe. Quand il l'a finie, il prend sa bouteille pour se verser, et en verse le fond. Son verre n'est pas même plein. Il boit sec ce reste, et repousse bruyamment les vases inutiles sur la table.

Peu après, gêné par la vue d'un nouveau client qui, en face de lui, étend un morceau de fromage à la crème d'un morceau de pain, il frappe, appelle et présente une pièce blanche pour payer sa dépense.

On lui rend sa monnaie. En la mettant dans sa poche, il y sent autre chose qu'il examine. C'est un ensemble de divers objets que l'on peut regarder comme constituant l'arsenal d'un fumeur : allumettes, briquet, papier, amadou même, et jusqu'à des brins de paille. C'est, on le voit, plus qu'un complet.

Après avoir bien examiné ses provisions, il les renfonce dans la poche d'où il vient de les tirer et se lève. Il jette un coup d'œil sur le coucou dont le balancier se fait entendre dans la pièce, et voit qu'il va être six heures.

La petite ville est extrémité de ligne d'un embranchement de chemin de fer, et, pour ceux qui veulent aller plus loin, le service se fait à l'aide de voitures correspondantes partant dans l'autre direction.

Le jeune paysan attend l'une de ces voitures, qui

« L'administration des chemins de fer de l'Etat, tirant à son tour la conséquence à peu près forcée de cette conclusion, prend, dès aujourd'hui, l'engagement « de ne rien négliger pour munir ses véhicules de freins continus. »

« C'est parfait, et nous sommes heureux d'apprendre que l'administration des chemins de fer de l'Etat se préoccupe sérieusement de la sécurité des voyageurs et de l'application des seuls moyens propres à l'apparer. C'est la confirmation de notre thèse récente sur les « freins continus. »

Tout un système d'espionnage est organisé pour s'assurer si les curés exécutent avec ponctualité et fidélité les prescriptions qui leur ont été adressées au sujet du *Domine salvam fac Rempublicam*. Toute négligence entraînera une suppression de traitement.

Que les crocheteurs espionnent, c'est odieux; qu'ils réclament des prières, c'est tout simplement ridicule, puisqu'ils ne croient nullement à leur efficacité.

On lit dans Paris-Journal :

« Un exemple, entre cent, de l'état d'anémie auquel le citoyen Farre a réduit l'armée.

« Dernièrement, après les grandes manœuvres, le colonel du 77^e de ligne voulut doubler son régiment.

« D'un côté, les réservistes qui allaient rentrer dans leurs foyers.

« De l'autre, les hommes de l'armée active composant le régiment qui allait revenir dans sa garnison.

« Or, ce régiment comprenait en tout et pour tout : Deux cent cinquante-huit hommes !

« Le colonel se vit obligé de former du tout une compagnie afin de pouvoir successivement mettre entre les mains de chaque cadre de compagnie un effectif permettant de manœuvrer convenablement. »

Epiéds. — La semaine dernière, un chien qui était enragé est parti de chez son maître, M. Bruneau, propriétaire à Douvy, et a traversé le bourg d'Epiéds, mordant les chiens qui se trouvaient sur son passage. Il s'est dirigé ensuite vers le marais et a mordu encore plusieurs vaches qui étaient au pacage, puis il est rentré au domicile de son maître qui ne savait rien de ce qui s'était passé.

Informé par la rumeur publique, M. Bruneau a fait abattre et enfouir son chien dans un jardin. Dès le lendemain, la gendarmerie de Fontevault a fait déterrer l'animal, et le corps a été soumis à l'examen de M. Lepoudré, vétérinaire à Montreuil-Bellay. Tous les symptômes de la rage ont été constatés. Aussitôt, l'autorité a fait abattre dix-huit chiens qui avaient été mordus, et a fait enfermer les animaux de l'espèce bovine, qui seront l'objet d'une surveillance spéciale.

Fort heureusement, on ne signale aucune personne ayant été victime; mais cet évé-

ne doit le transporter à l'endroit où il désire se rendre. Il se dirige du côté de la rue qu'il doit suivre pour arriver à la gare; lorsqu'il entend un long roulement sur le pavé. Il regarde. C'est la correspondance elle-même.

Le train sera arrivé de quelques minutes en avance, et la voiture, qui n'a qu'à prendre les voyageurs du chemin de fer, passe du même nombre de minutes plus tôt que le voyageur ne s'y attendait.

Pendant que notre montagnard constate ce fait inaccoutumé et par suite non prévu, la voiture l'a déjà dépassé. Le conducteur ne l'a pas aperçu. Le monument mobile roule donc sans s'arrêter.

Pressé qu'il est, le gars ne perd pas la tramontane; il se retourne, rebrousse chemin en courant, et met tant de vigueur à sa course qu'il atteint la voiture en quelques pas. Il se prend d'une main au premier objet qui peut lui servir de support, réussit à faire glisser en bas la vitre de la portière, passe une main à l'intérieur, ouvre, s'élançe, s'assied à l'entrée, referme... et c'est tout. La voiture, sans s'être arrêtée, continue à rouler avec un voyageur de plus.

Quand il est bien installé à sa place, qu'il a eu la chance de trouver largement vacant :

— M'y voilà enfin ! s'écrie-t-il en dedans de lui. Dans trois heures, j'arrive. Une fois là-bas, j'arrive...

— Méchante ! continue le gars; oui, méchante !... Il faisait froid, ce soir-là... bien plus froid qu'aujourd'hui, car la bisé a joliment tombé depuis huit jours... et sans égard au chemin que j'avais à faire, elle m'a refusé un abri... et avec quel air, encore !... « Non, monsieur Justin, n'a-t-elle dit, il n'y a point de lit pour vous ici, la maison a deux portes, vous savez. Vous êtes entré par l'une; vous pouvez sortir par l'autre, et aller dormir votre bonne pratique où bon vous semblera... » C'est dur, ça, j'espère ! Là-dessus, je suis parti, et je suis arrivé gelé à une autre auberge... Ah ! Claire ! Claire ! parce que tu es « bravonne », tu as fait la dédaigneuse, la méprisante... Ça m'a été comme un coup de couteau au cœur, ça, vois-tu... Mais, aussi sûr que voilà une allumette qui brûle, — il venait d'en frotter une pour allumer sa pipe, — aussi sûr que ça, je m'en vengerai !...

Là, il se mit à tirer activement quelques bouffées, puis, quand la charge de tabac est bien prise, il s'adossait au mur et se laisse de nouveau aller au sombre courant de ses pensées.

— A-t-on jamais vu !... Cette petite Claire, me recevoir ainsi !... Elle n'a rien voulu comprendre à mes démarches ni à mes offres !... C'est une sottise !... Elle est fille, je lui laisse voir qu'elle me plaît et que, si elle veut, elle peut devenir ma femme... Pas du tout !... Elle n'en tient compte : elle s'amourache d'un autre, et peu après la voilà la femme de

ce Régis !... Joli marché qu'elle a fait là !... Un animal qui est jaloux d'elle comme de son ombre, qui l'a maltraitée, rendue malheureuse, malheureuse à se séparer de lui !... Si c'est là un mariage !... Tandis qu'avec moi, c'est ça qui aurait été différent !... J'ai du bien, je la mettais à son aise, nous vivions contents : Eh bien ! non ; parce que j'ai eu quelques histoires de jeunesse, quelques disputes de café, quelques batteries peut-être... Ah ! Claire, tu n'as pas voulu l'arranger. Sois tranquille, tu t'en repentiras !... Bon et bête, ça commence par la même lettre ; mais je ne serai pas bête plus longtemps.

Cette tirade a laissé éteindre la pipe. Le fumeur frotte une seconde allumette, et, à l'aide de deux ou trois aspirations, remet en braise le fourneau culotté de son brûle-gueule.

Il va pour jeter à terre l'allumette qui vient de servir à cette rapide opération. Cette allumette a encore sa flamme. Par suite d'une réflexion, il la conserve entre ses doigts, et, jusqu'à ce qu'elle le chauffe trop, il se plaît à la contempler.

Cette fois, il ne dit rien ; mais le moment venu d'envoyer sur le pavé le tronçon flambant, il fait un léger mouvement de tête, redresse un peu le buste et se dit intérieurement quelque chose... Il vient sans doute de prendre une détermination. En quoi peut-on, dans une circonstance pareille, avoir besoin, pour se déterminer, de la vue d'une allu-

ment a jeté une véritable consternation dans le pays; on craint toujours que quelques chiens aient été mordus sans qu'on en ait eu connaissance.

Lettre de Doué.

Monsieur le Directeur,
Après tout ce qu'il a fait à Doué, après tout ce qu'il a dit surtout, M. G. Puységur peut espérer sans doute qu'on le regardera comme un pur républicain; mais ce qui est pour lui un peu difficile, c'est de faire oublier qu'il ne l'a pas toujours été. Aussi, voyez comme il se démène, comme il se lance à toute vitesse dans la voie des réformes!

Le 18 septembre, il disait, dans ce gros langage particulier aux purs: « Quand par mesure d'assainissement nous aurons nettoyé la place, nous vous demanderons alors de vouloir bien nous prêter votre appui pour établir dans notre ville, si déshéritée sous ce rapport, une école communale et une école professionnelle. » Ce jour-là, avec bien des torts, il avait au moins le bon sens de comprendre que, pour agir en maître dans le canton de Doué, il devait attendre que ses concitoyens lui eussent confié, par leurs suffrages, le soin de leurs intérêts.

Le 2 octobre, il écrivit dans le *Courrier de Saumur*: « Bientôt on ne votera plus pour les hommes, mais pour les principes, et dans ce jour-là, un autre ou moi pourrions bien avoir une majorité républicaine. »

Le 2 octobre, il reconnaissait donc encore qu'il n'avait pas la majorité pour lui et qu'il n'était en aucune manière chargé de veiller aux intérêts de ses concitoyens.

Or voilà qu'aujourd'hui, 12 octobre, alors que rien n'a été changé dans l'administration, et qu'il n'a point encore de majorité républicaine, il fait signer une pétition qui a pour but d'obtenir l'établissement d'une école laïque. Réussira-t-il à rassembler un nombre considérable de signatures? Il est permis d'en douter. Cependant, quand on connaît les procédés à l'usage des purs, on peut s'attendre à tout, et ce ne serait pas la première fois que, même dans notre petite ville de Doué, on verrait des citoyens mentir à leurs convictions pour conserver leur gagne-pain.

Mais de quoi s'occupe-t-il donc, ce M. G. Puységur, et qui l'a prié d'abandonner la culture de ses poires et de ses légumes? Qu'il conduise son enfant, comme il le voudra, à un maître d'école qu'il aura façonné à sa guise; qu'il soit républicain et révolutionnaire dans sa maison tant qu'il lui plaira; qu'il soit pur entre les purs, si cela l'accorde; mais, de grâce, qu'il nous laisse tranquille et ne s'occupe de nos affaires que quand nous l'en aurons chargé.

Nous avons à Doué assez d'hommes honorables pour veiller à nos intérêts; nous les connaissons de longue date; nous savons que nous pouvons compter sur eux, nous les gardons et nous les garderons.

Puis, après une pause assez courte, il complète sa pensée d'une façon plus nette:

— Ah! ma petite Claire, tu n'as pas voulu de moi... Tu n'as pas voulu me recevoir, me coucher dans ton auberge... Eh bien! tu vas voir si tu en coucheras demain beaucoup d'autres!...

Ce monologue silencieux se poursuit sans doute. Mais la voiture roule toujours et se perd bientôt dans les sinuosités austères et assez désertes de la montagne.

De cette résolution, qui paraît bien arrêtée, nous aurons plus tard ce qu'il adviendra.

(A suivre.) F. FERTIAULT.

Nous commencerons, dans quelques jours, la publication d'un charmant feuilleton intitulé: **LE SERMENT DE MADELEINE**, par M. Charles Beslys, l'un de nos écrivains les plus justement appréciés.

Nous croyons devoir attirer spécialement l'attention de nos lecteurs sur une brochure intitulée: *Les Tarifs de Chemins de fer en France et à l'étranger* (2^e édition), par M. Ch. AVÉROUS, directeur du *Journal des Transports* (Paris, librairie Guillaumin et C^{ie}). Prix: 2 fr. Cet ouvrage sera consulté avec fruit par tous ceux qu'intéresse la solution de ce grave problème économique.

J'irai plus loin, et puisque M. G. Puységur veut bien donner un charitable conseil à MM. Bineau et Guichou, il me permettra de lui en donner un à mon tour.

Réfléchissez-y bien, Monsieur de la Révolution, on n'a pas grande confiance ordinairement, et pour cause, dans des gens qui abandonnent trop facilement leurs premières convictions. Si tels et tels candidats que tout le monde connaît avaient été francs quand ils se sont présentés à leurs électeurs; s'ils leur avaient dit, comme c'était la vérité: « Messieurs, nous avons été jusqu'à présent » bonapartistes, ou orléanistes, mais il n'y a pas moyen maintenant d'avoir de place » si l'on n'est républicain, alors nous nous sommes faits républicains; » si, dis-je, ces candidats avaient ainsi dévoilé la pureté de leurs intentions, il est probable qu'ils n'auraient pas recueilli tant de suffrages. Mais ils ont eu recours aux procédés ordinaires de leurs pareils: ils ont flatté les passions de leurs électeurs par des paroles qu'ils savaient fort bien être autant de mensonges; ils ont ramassé, contre tout ce qui est noble et digne de respect, des accusations vieilles depuis des siècles, et ils ont été élus; et ils se moquent maintenant de ceux qui ont été assez simples pour les croire.

Voilà, M. G. Puységur, ce qui se fait chaque jour, vous ne pouvez l'ignorer, mais voilà aussi ce qui chaque jour commence à être connu davantage, et c'est pourquoi nous avançons alors que vous semblez bien convaincu que nous perdons du terrain. Il faut absolument que vous le sachiez, et que dans vos loisirs « vous méditez sur cet inéluctable thème »:

Le jour où les républicains d'une certaine nuance seront bien connus, leur vie publique sera finie.

Pour vous faciliter la méditation à laquelle je vous invite, je vais vous indiquer quelques questions que vous pourrez vous faire.

1^o Quel est mon but? est-ce de faire du bien à mes concitoyens ou de m'en faire à moi-même?

2^o Est-ce que je puis prouver bien catégoriquement que l'enseignement congréganiste est nul par ses résultats, non-seulement à Doué, mais encore par toute la France?

3^o Est-ce que les exemples d'impiété donnés par les maîtres d'école laïques sont bien de nature à inspirer de la confiance à des pères et à des mères qui croient encore en Dieu?

4^o Est-ce qu'il n'est pas souverainement absurde de prétendre, au nom de la liberté, empêcher les gens d'agir comme ils l'entendent?

Encore une fois, Monsieur de la Révolution, méditez sur cet « inéluctable thème » et soyez bien convaincu que la majorité des électeurs de Doué ne remettra pas de si tôt ses intérêts entre vos mains.

(A suivre.) EDELESTAN.

Tours.

Depuis qu'un arrêté municipal, inspiré et approuvé par nos gouvernants, interdit les rues de Tours aux glorieuses reliques de saint Martin et confine dans d'étroites murailles les grandioses manifestations de la foi populaire en la puissance éprouvée du grand soldat évêque, un élan chaque année plus général et plus irrésistible attire au saint tombeau des foules innombrables.

Pour seconder cette pieuse ardeur, M^{gr} l'archevêque de Tours vient de publier une lettre pastorale à l'occasion des grandes solennités qui se célèbrent en ce moment, et de rappeler à son peuple la légitimité du culte des saintes reliques.

Le prêtre demande aux fidèles qui se pressent autour du tombeau illustré par tant de prodiges leurs prières les plus ardentes « pour les causes qui nous intéressent, pour la France, pour l'Eglise, pour le Pontife » suprême, pour le triomphe des droits imprescriptibles de la vérité et de la justice. »

Le dispositif s'exprime ainsi:

« Les processions étant interdites dans les rues de la ville de Tours, les fidèles se rendront par groupes à la chapelle de Saint-Martin, à l'heure indiquée par M^{gr} les chapelains, pour y vénérer les reliques du glorieux patron de la Touraine. »

Les catholiques venus de la contrée et de la France entière ont répondu à cet appel épiscopal; leur pieuse affluence a témoigné que partout la persécution rend la foi plus

vivace et que la République n'a chassé ni Dieu ni ses Saints du cœur de la France.

(Union.)

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Nous recevons des lettres émanant de divers réservistes, indignés de la façon dont ils ont été traités dans les villages où ils ont passé lors des manœuvres. »

« L'un d'eux nous envoie le détail d'un repas qu'il a fait aux environs de Romorantin, dans un petit village nommé Sainte-Gemme, lui et deux de ses camarades. Voici ce détail:

Un potage (pour deux personnes).

Un ragoût de poulet (deux poulets furent, dit-on, employés à la confection de ce plat, mais on n'y trouva par hasard que les abattis).

Un rôti de bœuf de 3 livres environ et de bonne qualité.

Un litre de vin (pour trois).

Une bouteille de limonade.

Trois cafés.

Pas de dessert, mais du pain à discrétion (je crois).

Total: 36 francs!

» N.-B. — La cuisine avait été faite par un chasseur du bataillon.

» N'y a-t-il pas un moyen de mettre un terme à ces abus?

» Dans les villages où l'on arrive, les maires remettent au colonel le tarif du pain, des viandes de bœuf, de mouton, etc., et des boissons. Ne pourrait-on les obliger à y ajouter le tarif des autres vivres, tels que le lait, le café, les volailles, la charcuterie, en même temps que celui des objets qui sont de première nécessité, la bougie, l'huile, le charbon, la paille, etc. ? »

Les filles de Lunay vont bien! Lunay est une commune du Vendômois (Loir-et-Cher). Or, il arrive qu'en cette localité les religieuses qui dirigent depuis vingt-cinq ans l'école communale ont été remplacées par une institution laïque.

Lundi dernier, les élèves laïques, voulant prouver la supériorité de l'éducation républicaine, hurlaient la *Marseillaise* dans les rues, vociférant: A bas la calotte! Ciro les bottes, Calotin!

Elles allaient ensuite sous les fenêtres des religieuses, vomissant force injures contre elles et tous les blasphèmes imaginables contre la Sainte Vierge.

A quelle heure cessait-elle?

Depuis neuf heures moins un quart du matin jusqu'à neuf heures et demie du soir.

Où était la maîtresse?

Publications de mariage.

François Soum, maître d'armes, de Saumur, et Joséphine - Florentine Bourgeon, propriétaire (veuve), de Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Henri-Eugène Joreau, tailleur de pierre, et Marie-Hortense Cornu, domestique, tous deux de Saumur.

Clément-Emile Besnard, mécanicien, et Marie-Louise Picard, lingère, tous deux de Saumur.

Charles Cordé, boulanger (veuf), de Saumur, et Pauline-Marie-Constance Guérin, de Jallais (Maine-et-Loire).

Gustave-Lucien-Joseph Hémerly, cavalier de manège, et Anne-Yvonne Guilcher, domestique, tous deux de Saumur.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 17 octobre 1881.

LES LOCATAIRES DE M. BLONDEAU

Vaudeville en 3 actes, de Henri Chivot.

JOBIN et NANETTE

Vaudeville en 1 acte, de Michel Carré et Léon Battu.

ORDRE: 1^o Jobin et Nanette; 2^o Les Locataires.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

PRIX DES PLACES ORDINAIRE.

Variétés.

UNE ANECDOTE DE 1793

A L'HÔPITAL D'ANGERS.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Un de nos amis, M. L. Cosnier, vient, comme on sait, de publier un intéressant travail sur les Sœurs hospitalières. On a déjà pu se faire une idée de cette œuvre par les quelques passages que nous en avons extraits ces temps derniers.

Nos lecteurs nous permettront de tirer de cet ouvrage l'épisode suivant qui a trait à l'histoire locale:

« Le siège d'Angers par les Vendéens suspendit les mesures de persécution, d'autant plus que les Sœurs de l'hôpital acquièrent de nouveaux titres à la reconnaissance de la ville en prodiguant aux républicains blessés des soins aussi intelligents que dévoués. Cependant elles étaient toujours exposées aux délices et à l'inquisition des prétendus amis du peuple. En voici un exemple peu connu: A la fin de décembre 1793, on venait d'apprendre les détails navrants de la déroute de Savenay: un jour, de grand matin, l'interne de service, accompagné d'un tout jeune homme — il n'avait que dix-sept ans — à la fois élève en médecine et secrétaire des chefs de service, descendit de sa chambre dans la grande salle. En y pénétrant, les deux amis, étonnés de n'y voir aucune des Sœurs, toujours si ponctuelles et si bien disposées, demandèrent la cause de cette absence. On leur montra sur les colonnes des placards qu'un émissaire du club de la Trinité venait d'y afficher, et portant ces simples mots: *Les Brigands sont f...!* A cette vue, dit-on, les Sœurs, très-émues, s'étaient retirées dans la chapelle.

» Nos jeunes gens, n'écouterant que la bonté de leur cœur, s'empressèrent de déchirer les affiches et d'en jeter les débris. Puis ils se rendirent près des Sœurs, qu'ils trouvèrent priant, tout en larmes. Ils les rassurèrent, et les dignes femmes revinrent aussitôt continuer leur sainte mission.

» Le fait n'était pas d'une gravité extrême; mais, à cette époque de fraternité, les actes les plus innocents étaient poursuivis comme des crimes. Les deux amis, dénoncés au club, dès le soir même, furent arrêtés et emprisonnés dans l'ex-abbaye de Saint-Serge. Ils y étaient détenus depuis plusieurs semaines, et leur sort devenait inquiétant, quand l'ordre fut donné de faire partir tous les officiers de santé disponibles pour le service des troupes en campagne. Sur les instances des médecins de l'Hôtel-Dieu, le commandant de place vint chercher les deux prisonniers et leur remit des feuilles de route pour aller rejoindre, à pied, l'armée des côtes de la Manche, dont le dépôt était à Cherbourg.

» L'interne, après avoir servi quelque temps comme chirurgien militaire, revint exercer son art avec distinction à Saint-Georges-sur-Loire. Il se nommait le docteur Faugeron. Quant au jeune étudiant, c'était mon père. »

CONSEILS ET RECETTES.

Remède contre le froid aux pieds. — Les Moscoviètes ont, paraît-il, un remède contre le froid aux pieds, remède des plus simples et des plus pratiques.

Il consiste à s'envelopper le pied, par dessus la chaussette, avec un grand morceau de papier, et de mettre ensuite la bottine. L'air ne pénétrant pas, on évite absolument le froid. Il paraîtrait que de belles élégantes de Saint-Petersbourg ne dédaignent pas non plus cette précaution et qu'elles s'enveloppent le pied et la jambe très-haut.

Quand on a des crevasses à boucher, lorsqu'un baquet laisse échapper l'eau, si l'on veut empêcher un récipient quelconque de couler par les entours de la cannelle ou du robinet, on forme une pâte avec de la poudre d'asbeste ou d'amiante et du silicate de soude liquide, puis on remplit les vides qui mettent les ustensiles hors de service.

La composition indiquée durcit rapidement, soutient n'importe quelle chaleur et est imperméable à la vapeur.

JEAN DE PARIS.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 octobre 1881.

Versements de 93 déposants (11 nouveaux), 13,422 fr. 31 c.

Remboursements, 11,623 fr. 54 c.

Le succès de la *FRANCE ILLUSTRÉE*, de V.-A. MALTE-BRUN, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait plus connaître. Nous avons sous les yeux le 53^e fascicule, consacré au département du Calvados. Nous y remarquons, au milieu d'un texte plein d'intérêt, des gravures représentant Caen, Falaise, Honfleur, Vire, et, en outre, une belle carte du département avec plan de Caen.

Nous profitons de l'occasion que nous avons de parler de la *FRANCE ILLUSTRÉE*, pour recommander à nos lecteurs la magnifique *Carte générale de la France* du même auteur, laquelle vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff, plus complète et plus exacte qu'aucune des cartes antérieurement publiées.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIENCE

Du BARRY, de Londres.

Guerissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le

Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescience est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescience. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. LÉON PEYLET, instituteur à Eypangas (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescience du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescience qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIENCE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIENCE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON épici-

er, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & Co (limited), 78, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
HEURE	HEURE	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 25 —	8 h. 42 matin.
8 25 —	7 39 soir.	11 15 —	11 h. 49 matin.
11 15 —	4 55 —	1 17 soir.	9 10 —
4 55 —	7 50 —	5 17 soir.	10 40 —
7 50 —		8 35 —	11 30 —

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
HEURE	HEURE	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 28 matin.
8 35 —	5 17 soir.	10 40 —	11 30 —
12 15 soir.	3 50 —	11 30 —	
6 45 —	10 47 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard, rue des Pauvres, appartenant à M. Pinot. Composée de MAISON DE MAÎTRE, clos de vigne bien affrûité, beau jardin, vastes servitudes. S'adresser à M. PINOT, qui habite la propriété. (647)

OFFICE D'HUISSIER A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, Propriété

DE GRANGE-COURONNE

A dix minutes de la gare d'Orléans, Comprenant: maison de maître, pavillon et servitudes, bosquet, grand jardin d'agrément et de produit. S'adresser à M^e MÉROUAS, notaire, ou à M. LORRAIN-HUBLOT. (573)

A VENDRE

MOTTES POUR CHAUFFAGE. Prix, rendus à domicile, 15 fr. le mille. S'adresser à M. GUILLEUX-CLAIN, tanneur, rue de la Basse-Ile, Saumur.

A CÉDER

POUR CAUSE DE DÉCÈS, MAISON DE CARROSSERIE Fondée en 1840 En pleine activité — Bonne clientèle: commerçants et riches propriétaires. — Chiffre d'affaires: 40,000 fr. — Conditions avantageuses et facilités de paiements. — Bail à la volonté du preneur. S'adresser à M. QUINCHARD père ancien carrossier à La Flèche (Sarthe). (578)

A VENDRE

UNE BONNE CHEVRE LAITIÈRE S'adresser au sacristain de la Visitation.

LA MAISON GERBEAUD

Rue d'Orléans, n° 3, à Saumur, Demande des ouvriers tailleurs. (624)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE 51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR. Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

BLANC ET NOUVEAUTÉS

MEXME FRÈRES 6, rue Saint-Jean, Saumur. On demande un apprenti.


N° JULES CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc. Bons appointements.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

Le Conseil d'administration du Crédit Général Français a décidé que, sur les bénéfices de l'exercice en cours, il serait distribué un acompte de: 35 fr. par action entièrement libérée; 16 fr. 25 par action libérée de 125 fr. Cet acompte est payable à partir du 10 Novembre prochain, sous déduction de l'impôt, à Paris, au Crédit Général Français, rue Le Peletier, 16; à sa Succursale, rue de Rivoli, 53, et en province dans toutes ses Succursales. Cette distribution est indépendante de celle afférente aux bons de dividende qui ont droit au tiers du dividende total de l'exercice 1881, à revenir à chaque action, tel qu'il sera voté par l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de cet exercice. (656)

VINS garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY *



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

BONNET-GIBAUDAN
Cité Parrey, BORDEAUX
Vins & Liqueurs de Bordeaux
CONSERVES ALIMENTAIRES
des 1^{res} Marques françaises et anglaises
Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.
On demande des Représentants avec bonnes références.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée. Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré. A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAN fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGEUR. Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros: Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicier, rue d'Orléans. (443)

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ. Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année). ABONNEMENTS: PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr. POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50. PARIS: 10 centimes le numéro. DÉPARTEMENTS: 14 centimes le numéro. QUARANTE-CINQ VOLUMES SONT EN VENTE. Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féry, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uehard, Eugène de Mirecourt, etc., etc. Parait actuellement: Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD. ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11. NOTA. — On s'abonne en envoyant un Mandat de poste.

OUVERTURE DE LA BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur. Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle. Cylindre et calendre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (518)

INHALATEUR-CIGARE B^{TE} S. G. D. G.
DE MAGNES-LAHENS
pour l'aspiration des vapeurs de GOUDRON



Seul mode pratique et rationnel. Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL
dans les principales Pharmacies

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid et à la mesure du Compteur.

PRIX DE L'ÉTUI: 1,50
GOUDRON MAGNES-LAHENS
POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Moutarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRRÉPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOÎTE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOÎTE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien TOULOUSE (H. G.) envoi FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang
Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.
Pommade FONTAINE LE POT: 2 FR.
Salsepareille FONTAINE LE FLACON: 5 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris: MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

GRAINE DE LIN TARIN
PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations Coliques Diarrhées Maladies du foie et de la vessie

Exiger les boîtes en fer-blanc UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrication. Prix de la Boîte: 1 fr. 30 c.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle: de une à deux cuillères à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admissible contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillère à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon-soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaud.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.